

Communiqué de presse

## 192 nouveaux brevets en soins de longue durée

Berne, le 02 juillet 2018 – 192 personnes ont passé avec succès cette année l'examen professionnel fédéral (EP) d'assistant/e spécialisé/e en soins de longue durée et accompagnement. Le taux de réussite s'établit à 67 pour cent. La remise des brevets a eu lieu le 6 juin 2018 au théâtre National à Berne.

L'examen professionnel fédéral Soins de longue durée et accompagnement se profile comme une spécialisation appréciée au degré tertiaire B pour les assistantes et assistants en soins et santé communautaire (ASSC) ainsi que pour les assistantes socio-éducatives et assistants socio-éducatifs (ASE). Pour la deuxième session de l'examen, qui s'est déroulée en trois vagues entre novembre 2017 et mars 2018, 283 candidates et candidats s'étaient inscrits.

Placé sous la responsabilité conjointe de trois organisations nationales, cet EP sanctionne l'acquisition de connaissances approfondies pour le personnel de santé des foyers et des EMS. Les assistantes et assistants spécialisés en soins de longue durée et accompagnement possèdent des aptitudes et un savoir étendus en matière de prise en charge des personnes en situation gériatrique, psychogériatrique ou palliative. Ils leur apportent un soutien tant physique et social que psychique en s'appuyant notamment sur les ressources de l'environnement social des clientes et clients.

L'intérêt pour cette spécialisation est tel que la prochaine session d'examen sera organisée à l'automne 2018 déjà.

### Examen professionnel fédéral Soins de longue durée et accompagnement

Les assistants et assistantes spécialisés en soins de longue durée et accompagnement fournissent aux clients des établissements de soins de longue durée, tant stationnaires qu'ambulatoires, des soins et un accompagnement conformes à la situation et aux besoins. Ils participent à l'élaboration et à l'évaluation de la planification des soins et de l'accompagnement, les documentent, et font des propositions d'ajustement.

### Examen porté par trois organisations faïtières nationales

L'examen professionnel fédéral Soins de longue durée et accompagnement est placé sous la responsabilité conjointe de l'Organisation faïtière nationale du monde du travail en santé OdASanté, de l'Organisation faïtière suisse du monde du travail du domaine social SAVOIRSOCIAL et de la Fédération suisse des associations professionnelles du domaine de la santé FSAS.

### Pour toute question

EPSanté  
Secrétariat d'examen  
EP Soins de longue durée et accompagnement  
031 380 88 68, [info@epsante.ch](mailto:info@epsante.ch)  
Seilerstrasse 22, 3011 Berne

### Informations générales

Les informations générales et les conditions d'admission à l'examen professionnel Soins de longue durée et accompagnement figurent ici :

[www.epsante.ch](http://www.epsante.ch)

(Rubrique : EP Assistant/-e spécialisé/-e en soins de longue durée et accompagnement)